

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Projet de budget 2014 de l'Etat de Genève

19 septembre 2013



Conseil d'Etat

Éléments clés

Le budget de fonctionnement

en millions de francs

Le projet de budget 2014 en bref	B 2013	PB 2014	Ecart
Revenus de fonctionnement	7'810.0 *	7'907.7	97.8
Charges de fonctionnement	7'841.5 *	7'907.3	65.8
Résultat net	-31.6	0.4	32.0

* retraité selon le nouveau modèle comptable

- ◆ Croissance des charges contenue à **0,8%**
- ◆ Progression de **1,3%** des revenus
- ◆ **Retraitement du total des revenus et des charges du budget 2013 selon le nouveau modèle comptable de l'État**



POST TENEBRAS LUX

Nouveau modèle comptable

- ◆ Passage de l'ancien plan comptable harmonisé des collectivités suisses (NMC) au **nouveau modèle comptable harmonisé MCH2**
- ◆ Diminution des produits et des charges **sans influence sur le résultat**

Les changements concernent:

- ◆ La comptabilisation des provisions et des subventions non monétaires
- ◆ L'activation des charges de personnel sur des projets d'investissements

Le budget 2013 a également été retraité pour assurer la comparabilité des données. Sans ce retraitement, les charges et les revenus seraient apparus en **forte baisse**

L'équilibre: conséquence des mesures de 2012-2013

- ◆ Comme il s'y était engagé au printemps, le Conseil d'État présente un projet de budget 2014 à l'équilibre
- ◆ Cet équilibre a pu être atteint sans réduction de prestations en 2014, grâce à la récupération de l'économie genevoise et aux mesures décidées antérieurement

Rappel des mesures du Conseil d'État en 2012-2013:

- ◆ **172 millions d'économies récurrentes sur les charges existantes**
Création d'une marge de manœuvre pour les nouvelles dépenses jugées prioritaires
- ◆ **86 millions de revenus récurrents**
Bénéfice de l'AIG, diminution de la commission de perception de l'impôt à la source, augmentation des taux d'intérêts fiscaux créanciers

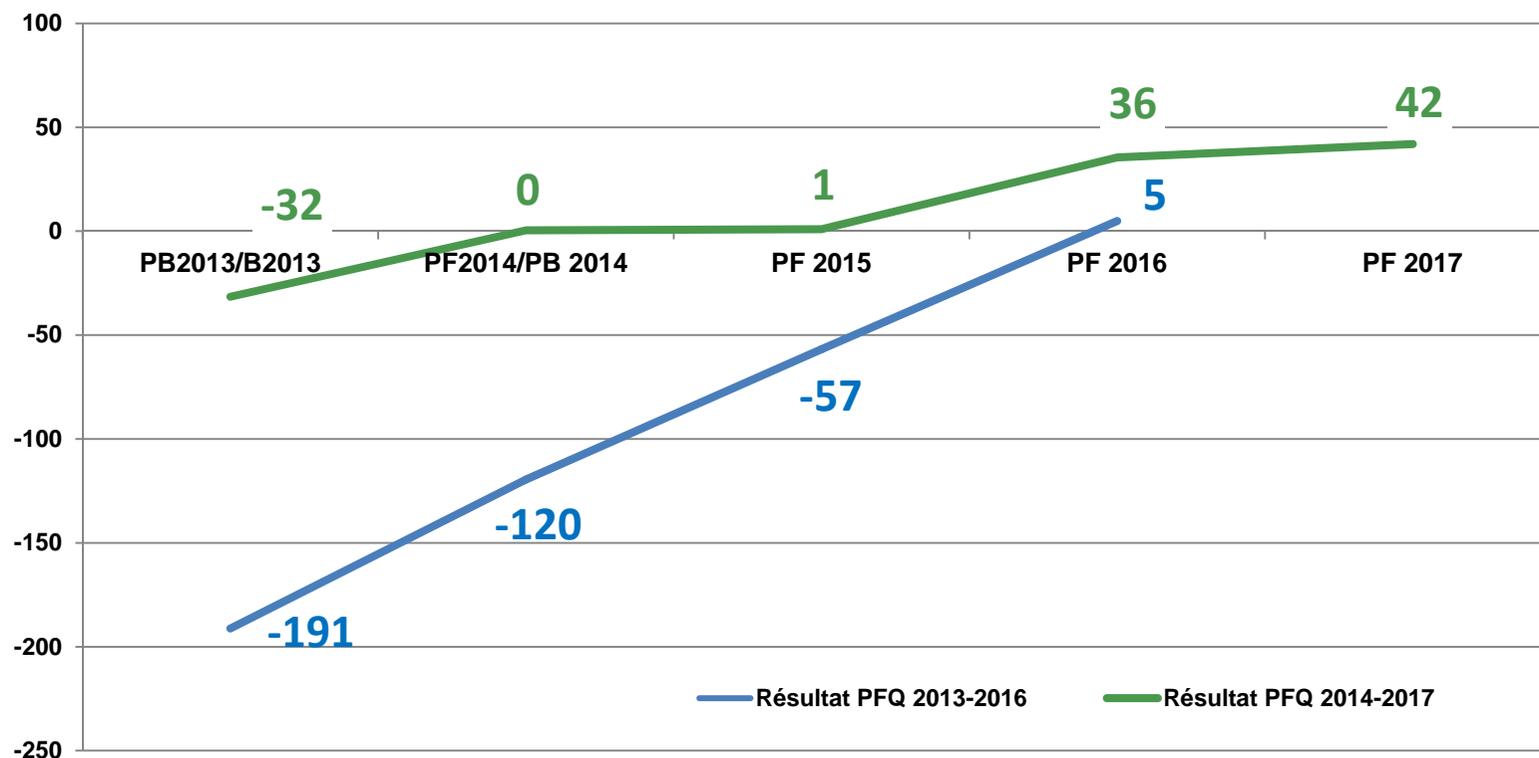
Un équilibre encore fragile

- ◆ Le PB 2014 est amélioré par des **revenus non-récurrents de 62 millions** dont 52 millions pour la dernière étape du changement de système de traitement des **reliquats d'impôts**
- ◆ La **dette continuera à progresser en 2014** à cause de l'impossibilité de couvrir totalement les investissements par l'autofinancement d'exploitation
- ◆ Au vu de l'évolution récente de la conjoncture, les **estimations de revenus fiscaux pourraient être revues à la hausse**
- ◆ **Attention!** Le taux de croissance des revenus fiscaux (3%) n'est probablement pas durable (effet de récupération)
- ◆ Les **correctifs sur les estimations fiscales** seront plus faibles que par le passé (amélioration de la méthode d'évaluation)

Évolution de la planification financière

Évolution PFQ 2013-2016 et PFQ 2014-2017

Evolution de la planification financière



- ◆ État et **perspectives des finances publiques** nettement améliorés
- ◆ **Attention !** Le plan financier n'intègre pas l'inflation. Arbitrages à faire chaque année entre dépenses nouvelles et indexation

Évolution de la planification financière

Le retour à l'équilibre dès 2014 signifie une **amélioration de 120 millions** par rapport à la précédente planification de décembre 2012

Principaux éléments d'amélioration

- ◆ Hausse des estimations des revenus fiscaux
75 millions
- ◆ Diminution de la masse salariale en 2014 suite aux PLEND de 2013 et au transfert des caisses magistrats
38 millions
- ◆ Économies supplémentaires du Conseil d'État pour le budget 2013
26 millions
- ◆ Diminution des charges d'intérêts
26 millions
- ◆ Augmentation des émoluments du service des contraventions
22 millions

Principaux éléments de dégradation

- ◆ Absence de redevance supplémentaire des SIG suite à l'arrêt du TF
30 millions
- ◆ Besoins de l'Hospice général
24 millions
- ◆ Augmentation des amortissements liée au niveau des investissements de renouvellement et à des mises en service d'actifs
18 millions



Contexte conjoncturel

Profonde transformation des conditions-cadres

- ◆ **Place financière:** poursuite du processus d'adaptation aux nouvelles normes internationales, entrée dans une phase de consolidation durable
- ◆ **Sociétés multinationales:** pas de nouvelles implantations importantes avant la détermination du nouveau cadre législatif et fiscal en Suisse et à Genève

Au cours de la prochaine décennie, il faut s'attendre à une **croissance moyenne plus proche de 1,5% que de 2%** avec des variations marquées

➤ **Ce ralentissement n'est pas une catastrophe!**

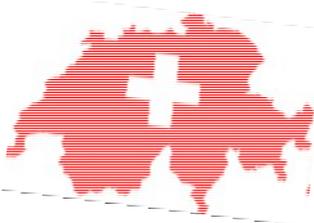
Opportunité de rattraper les retards pris dans la construction de logements et dans le développement des transports publics régionaux

PB 2014: scénario de reprise économique modeste

- ◆ L'évolution des recettes fiscales se fonde sur les dernières prévisions du Groupe de perspectives économiques (GPE) publiées en juin

Prévisions du GPE (été 2013)	2013	2014
PIB CH	1,5%	2%
PIB GE	1,7%	2%
Inflation GE	0%	0,4%
Chômage GE	5,4%	5,4%
LIBOR CHF à 3 mois	0,1%	0,1%
Oblig. Conf. à 10 ans	0,9%	1,1%

Forte probabilité d'une reprise globale modérée

- ◆ Nette accélération de la croissance aux USA
 - ◆ Sortie de récession de la zone euro au 2e trimestre (0,3%) après 18 mois de repli
 - ◆ Essoufflement de grands pays émergents
- 
-
- ◆ Nette progression du PIB en 2013
 - ◆ Croissance soutenue par le marché intérieur (consommation et investissements des entreprises)
 - ◆ Facteurs favorables: emploi et revenus réels en hausse, solde migratoire positif, bas niveau des taux d'intérêts
 - ◆ Prévision du Groupe d'experts de la Confédération: 2,1% en 2014
- 

Une reprise encore hésitante

- ◆ Croissance cantonale légèrement supérieure à la moyenne nationale en 2013, mais probablement pas en 2014



Indicateur avancé LEA-PICTET-OCSTAT (LPO) (déc. 1983 = 100)



Après avoir augmenté depuis mars, l'indicateur avancé LPO s'est légèrement replié en juin. Depuis fin 2011, il évolue sans variations très significatives

Croissance portée par la demande intérieure



- ◆ **Population résidante** : accélération du mouvement de hausse (1,3% entre juillet 2012 et juillet 2013)
- ◆ **Emploi** : renforcement de l'augmentation du volume total (1,4% en glissement annuel au 2^e trimestre 2013) et croissance de l'indicateur avancé de l'emploi
- ◆ **Masse salariale**: maintien de la croissance (2,3% au 2^e trimestre en variation annuelle moyenne)
- ◆ **Chômage** : stabilité du taux depuis début 2013.



Des perspectives contrastées

Activités exportatrices

- ◆ **Pas de croissance attendue** pour la Genève internationale, la chimie et les QG de multinationales
- ◆ **Prévisions prudentes** pour les secteur bancaire et le négoce de matières premières
- ◆ **Perspectives positives** pour l'hôtellerie, l'horlogerie et bijouterie



Marché local

- ◆ **Perspectives positives** pour les autres branches de services et la construction
- ◆ **Fléchissement** pour le marché immobilier
- ◆ **Pas d'amélioration en vue** pour la restauration et le commerce de détail



Revenus

Revenus fiscaux en hausse

en millions CHF

	C 2012	B 2013	PB 2014	Ecart PB 2014 - B 2013	
Personnes physiques (PP)	3'915.2	3'854.6	3'968.4	+113.8	+3.0%
Personnes morales (PM)	1'354.5	1'311.6	1'368.6	+57.0	+4.3%
Part cantonale aux recettes fédérales	422.8	433.7	440.5	+6.8	+1.6%
Impôts immobiliers	479.1	436.8	451.0	+14.2	+3.3%
Droits de successions et donations	104.8	116.5	108.0	-8.5	-7.3%
Impôt sur les véhicules routiers et les bateaux	100.8	102.5	104.5	+2.0	+2.0%
Autres impôts	30.1	16.0	16.0	+0.1	+0.6%
Total Impôts, taxes et droits	6'407.3	6'271.6	6'457.1	+185.4	+3.0%



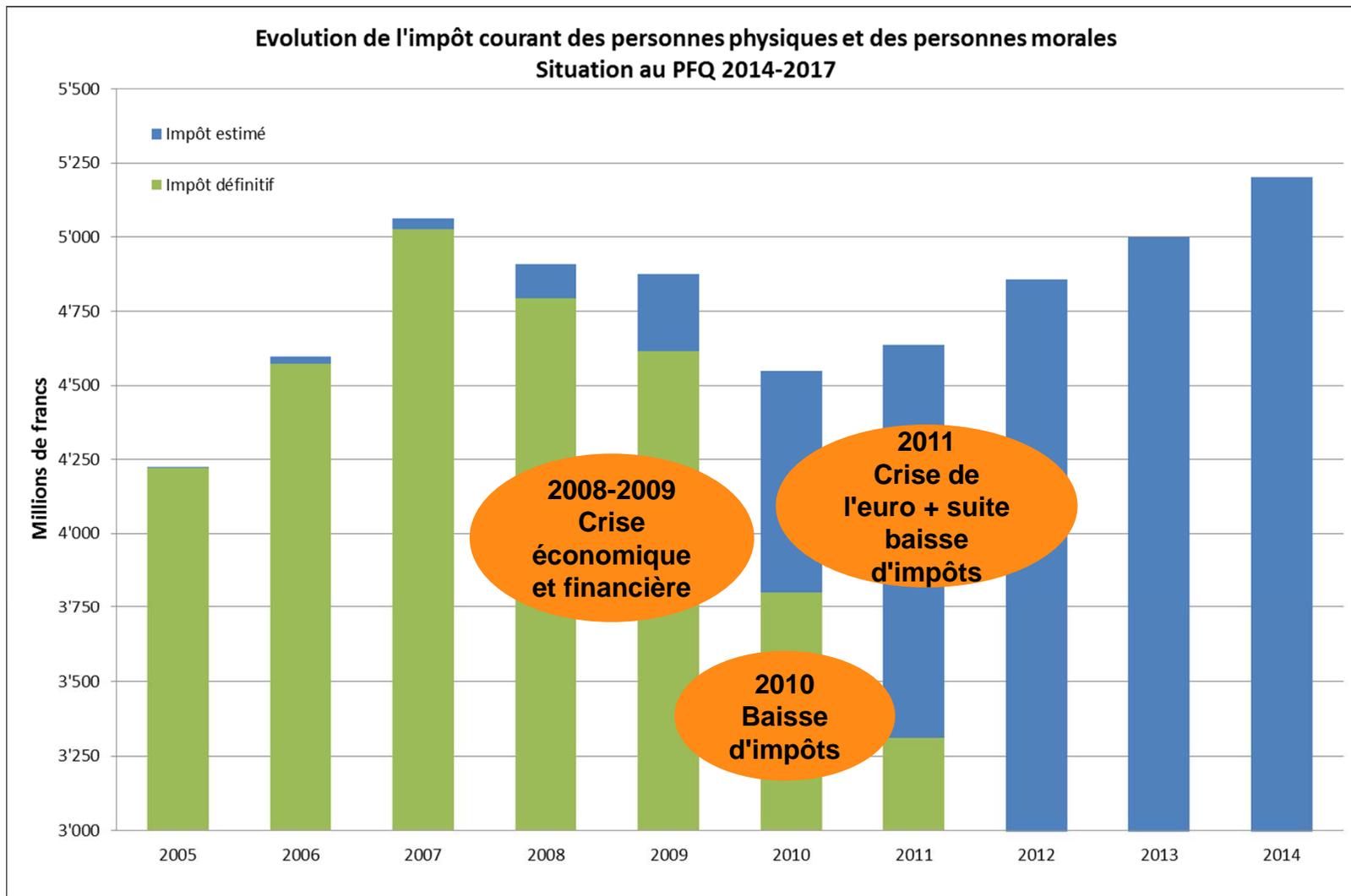
REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat

Page 18

Impôt courant des personnes et des sociétés



Revenus non-fiscaux

Diminution globale de 87 millions par rapport au budget 2013

Éléments principaux:

- ◆ Moindres dissolutions de provisions par rapport au budget 2013, en lien avec la fin des réformes des caisses de retraite **(-69 millions)**
- ◆ Absence de la redevance supplémentaire des SIG **(-30 millions)**
- ◆ Augmentation des émoluments du service des contraventions **(+21 millions)**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat

Page 20

Charges

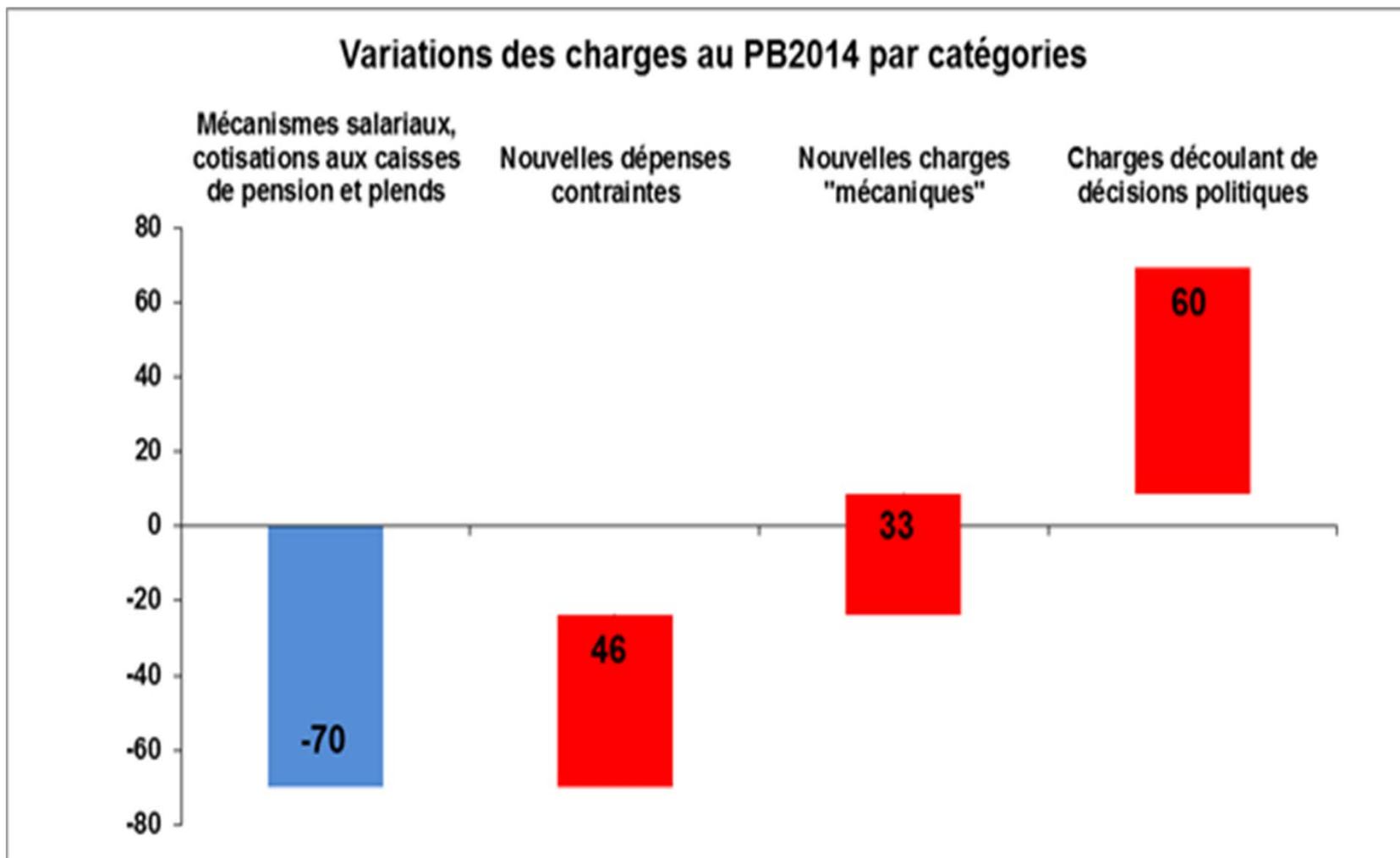
Croissance contenue des dépenses

Total des charges

7'907 millions, soit +0,8% (66 millions) de plus qu'au budget 2013

- ◆ Cette croissance très modérée est facilitée par la baisse du coût lié au PLEND
- ◆ Le déploiement de certains projets est ralenti sans remettre en cause les objectifs
- ◆ L'effort en faveur des politiques publiques prioritaires se chiffre à **60 millions**
- ◆ Le projet de budget n'intègre pas le coût de **l'annuité du personnel** de l'État. Ce point sera réexaminé à la lumière des projections fiscales actualisées cet automne

Variations par type de dépense



Variations par type de dépense

Mécanismes salariaux et charges sociales	-70 millions
◆ Baisse des coûts du PLEND exceptionnellement élevés en 2013 et effet du nouveau PL	-46 millions
◆ Effets du rattachement des Conseillers d'État et magistrats à la Caisse de pension de l'État de Genève	-13 millions
◆ Réduction du coût moyen des postes libérés par les départs en PLEND 2013	-11 millions
◆ Blocage des postes administratifs touchés par les PLEND 2013	-8 millions
◆ Suppression des rattrapages LPP, augmentation des taux CPEG et allocations familiales	+8 millions
◆ Suspension de l'annuité. La décision finale sera prise en fonction du résultat de prochaine estimation des recettes fiscales	

Variations par type de dépense

Nouvelles dépenses contraintes - obligations légales

- ◆ Hausse de **46 millions** (assistance sociale, subsides aux assurés, prestations complémentaires familiales et prestations complémentaires pour personnes âgées et personnes handicapées)

Nouvelles charges "mécaniques"

- ◆ Hausse de **33 millions** (augmentation des amortissements, de la Péréquation intercantonale, des provisions fiscales et des provisions sur débiteurs du service des contraventions, et de la compensation aux communes frontalières, compensée par une diminution de 9 millions des charges d'intérêts de la dette)



Variations par type de dépense

Nouvelles dépenses découlant de décisions politiques

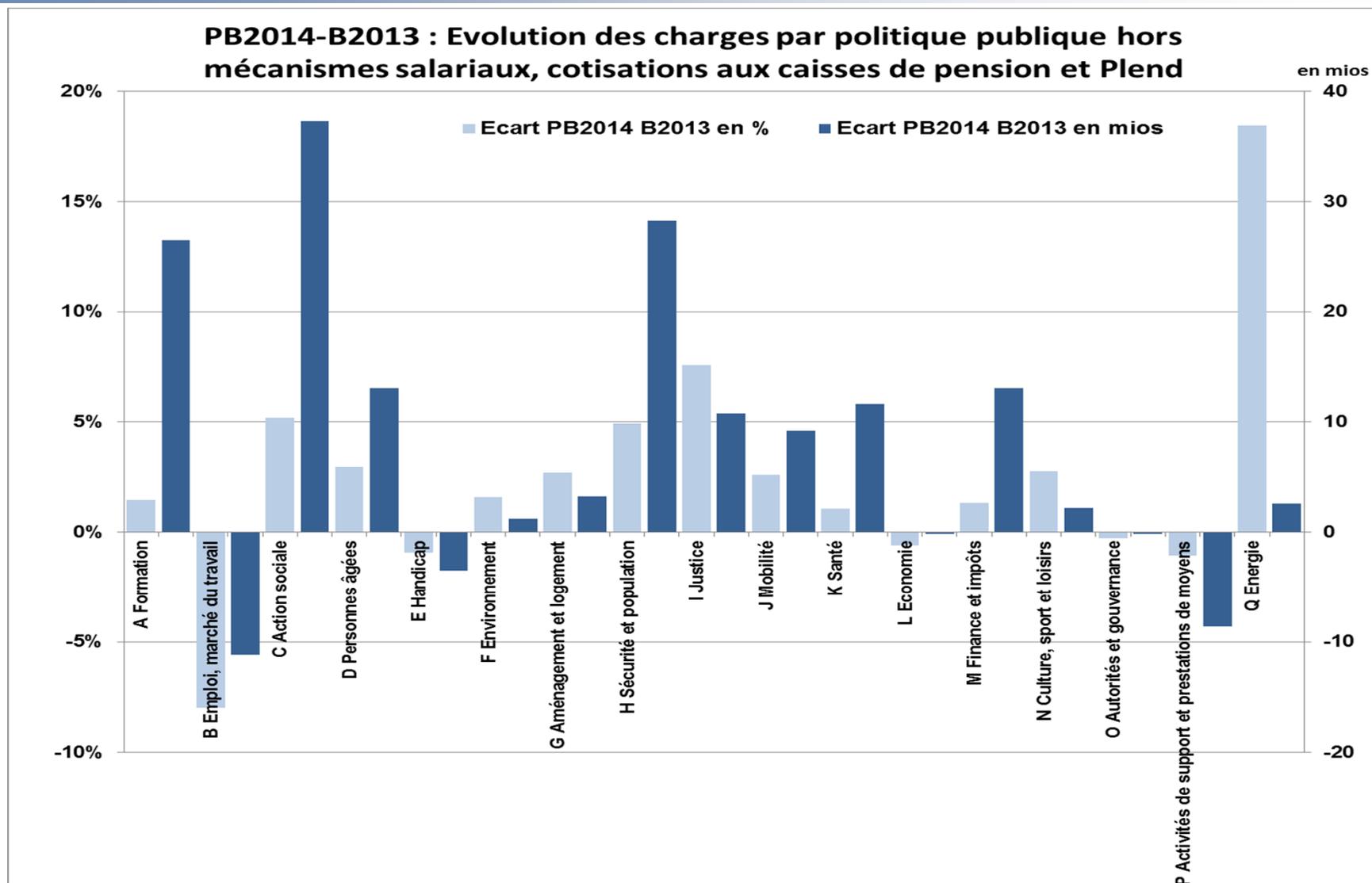
Augmentation de **60 millions** selon les **priorités** du Conseil d'État

- ◆ Renforcer la qualité de **l'école genevoise**
- ◆ Allouer les moyens nécessaires pour faire face au **vieillissement** de la population
- ◆ Améliorer la **sécurité**
- ◆ Faciliter la **mobilité** par le développement des transports publics

Maintien de l'effort pour les besoins prioritaires

- ◆ L'allocation de nouvelles ressources pour les politiques prioritaires a pu être maintenue
- ◆ Ce résultat a pu être obtenu malgré l'augmentation imprévue des dépenses sociales, le niveau plus élevé des amortissements et la perte de certains revenus escomptés
- ◆ Il a été rendu possible par la récupération des revenus fiscaux et par des efforts sur les charges de fonctionnement de l'administration
- ◆ Des économies substantielles ont pu être dégagées par l'adaptation de la planification des projets, sans mise en cause des objectifs

Priorités du budget 2014



Priorités du Conseil d'État

Renforcer la qualité de l'école genevoise

- ◆ Introduction du mercredi matin à l'école primaire et mise en place du projet HarmoS **7 millions**
- ◆ Dernière étape de la réforme du cycle d'orientation **3 millions**
- ◆ Postes pour l'enseignement post-obligatoire **2 millions**
- ◆ Formation professionnelle et continue des adultes **2 millions**
- ◆ Hautes écoles, conformément aux conventions d'objectifs **4 millions**
- ◆ Extension du foyer d'accueil de Mancy **1 million**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat

Page 29

Priorités du Conseil d'État

Faire face au vieillissement de la population

- ◆ Aide à domicile **3 millions, 25 ETP**
- ◆ Nouveaux lits en EMS **3 millions**
- ◆ Prestations complémentaires AVS **12 millions**
- ◆ Programmes cantonaux Alzheimer et soins palliatifs **0,2 million**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat

Page 30

Priorités du Conseil d'État

Améliorer la sécurité (DS)

- ◆ Création de 52 ETP administratifs à la police pour remettre les policiers sur le terrain **9 millions**
- ◆ 170 ETP en vue de l'ouverture de "Brenaz+100", mise à niveau de la sécurité des établissements de détention, amélioration de l'accompagnement des délinquants **12 millions**
- ◆ **Gains d'efficience** permettant de renforcer les moyens supplémentaires

Priorités du Conseil d'État

Améliorer la sécurité (PJ)

- ◆ Première étape du renforcement de la filière pénale dans le cadre du nouveau droit de procédure et dépenses générales induites par l'instruction des procédures pénales **10 millions**
- ◆ Intégration des magistrats dans la caisse CPEG et transfert des charges liées dans le budget du PJ **5 millions**

Priorités du Conseil d'État

Faciliter la mobilité en développant les transports publics

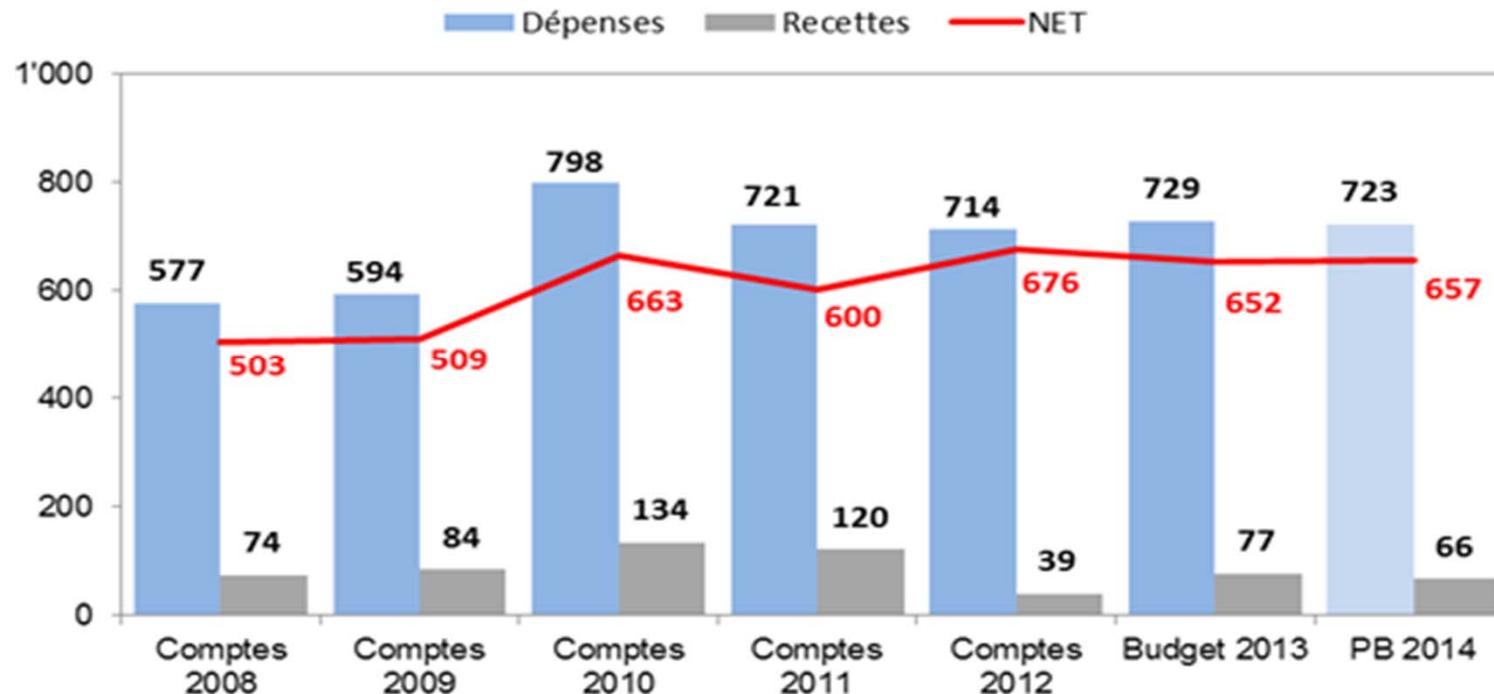
- ◆ Augmentation des amortissements suite à la mise en service de nouveaux actifs (lignes de tramways) **4 millions**
- ◆ Indemnités aux riverains de chantiers inscrite dans le budget de fonctionnement suite remarque ICF **2 millions**
- ◆ Subvention TPG dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur des transports publics 2011-2014 (tenant compte d'une nouvelle compression de 5 millions) **3 millions**
- ◆ Attribution à la Ville pour l'entretien des routes à caractère cantonal **2 millions**



Investissements

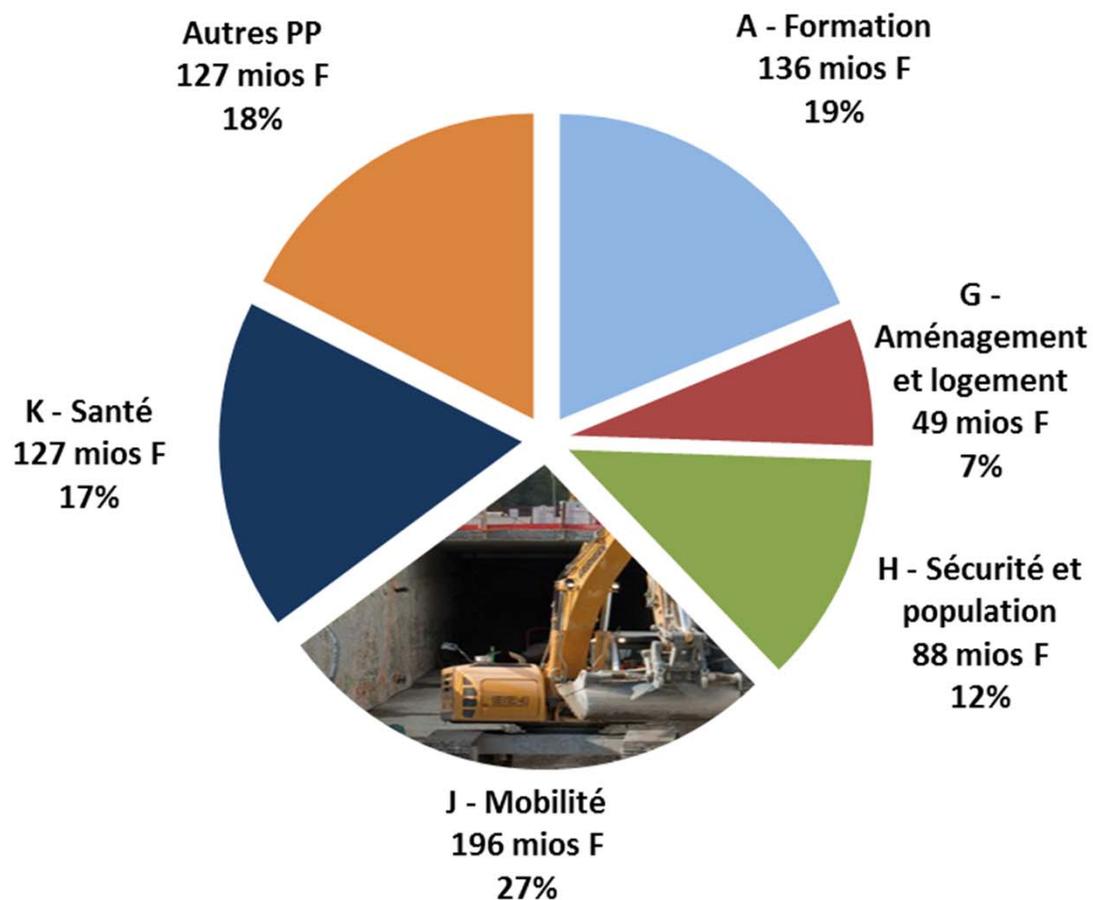
Stabilisation à un niveau financièrement supportable

Hors location-financement, transfert d'actifs, prêts ordinaires



- ◆ Le niveau des investissements nets confirme la volonté du Conseil d'État de stabiliser l'effort à un niveau élevé mais supportable pour les finances cantonales
- ◆ Les moyens se concentrent sur les infrastructures indispensables et les dépenses de renouvellement font l'objet d'une sélection accrue

Répartition des dépenses par politique publique



82% des investissements concernent 5 politiques publiques:

◆ Mobilité:	27%
◆ Formation:	19%
◆ Santé:	17%
◆ Sécurité-population:	12%
◆ Aménagement-logement:	7%

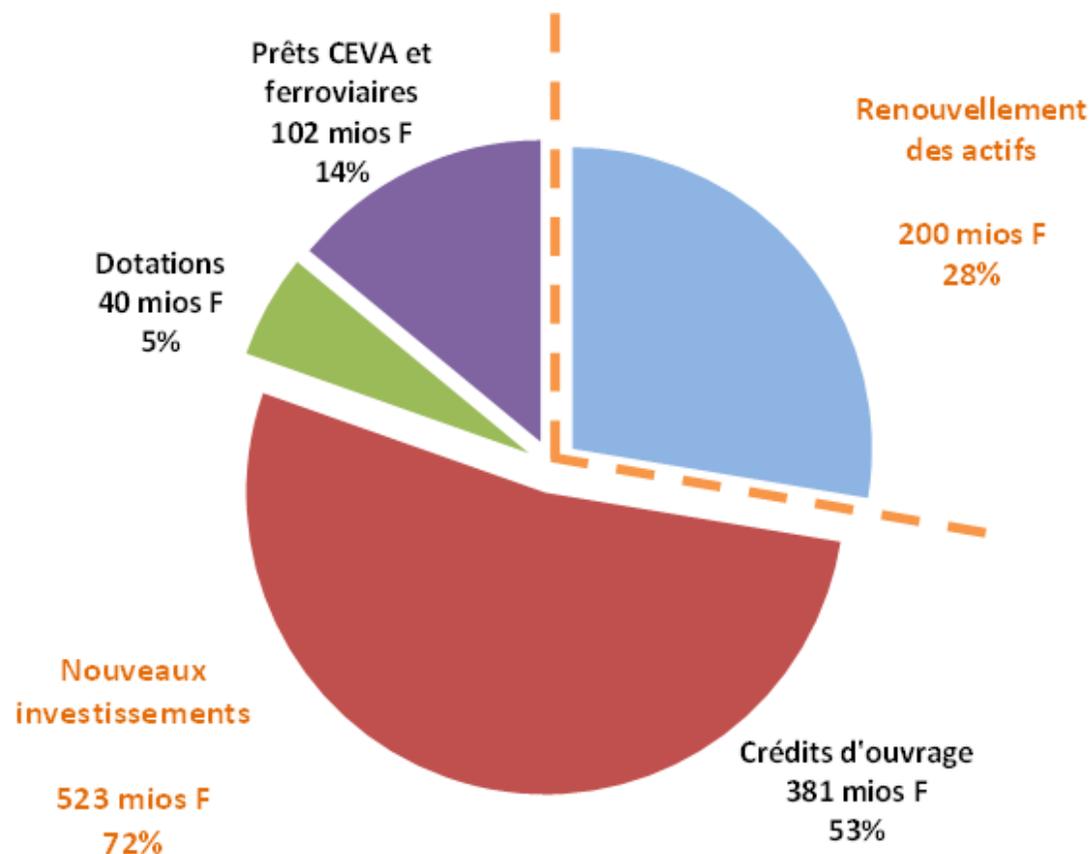
Principales dépenses d'investissements en 2014

- ◆ Les 10 premiers projets d'investissements représentent **51% du total des dépenses**

Politique publique	Libellé Loi	PB 2014 en millions	% dépenses totales
Mobilité	Liaison CEVA	95	13%
Santé	HUG Bâtiment des lits 2 (BDL2) - construction	52	7%
Sécurité	Brenaz +100 - construction	46	6%
Logement	Logement d'utilité publique (LUP) - achats et dotations	45	6%
Mobilité	Dépôt TPG En Chardon	30	4%
Formation	CMU 5ème étape - construction	25	3%
Santé	HUG maternité 3ème étape - construction	21	3%
Formation	CMU 6ème étape - construction	21	3%
Formation	HEG Batelle - bâtiment B - construction	20	3%
Sécurité	Pré-Marquis (Brenaz III) - étude	12	2%
Total PB2014		367	51%



Prépondérance des nouvelles infrastructures



- ◆ Le PB 2014 des investissements se compose à **95%** de lois déjà votées ou déposées
- ◆ Presque trois quarts des dépenses concernent des **nouveaux** investissements
- ◆ Les dépenses pour le **renouvellement** du patrimoine sont maintenues à un niveau élevé (200 millions)
- ◆ Les dotations (5%) concernent principalement l'effort pour les **logements d'utilité publique** (LUP)

Évolution de la dette

- ◆ La dette se situait à 11,9 milliards début 2013
- ◆ La recapitalisation des caisses de pension et l'insuffisance d'autofinancement des investissements amèneront ce niveau au-delà de 12,5 voire 13 milliards en fin d'année
- ◆ La dette devrait continuer à progresser modérément en 2014 en raison de **l'insuffisance d'autofinancement des investissements**
- ◆ Cette évolution justifie le plafonnement du niveau des investissements
- ◆ Les nouvelles dispositions de la LGAF qui seront examinées par le Grand Conseil devraient permettre d'éviter une perte de contrôle

Conclusion

- ◆ Les mesures décidées par le Conseil d'État et le Grand Conseil ont porté leur fruit
- ◆ L'équilibre atteint en 2014 est fragile
- ◆ Il est fondé sur des recettes non récurrentes à hauteur de 60 millions
- ◆ L'équilibre peut être maintenu à long terme hors d'un contexte de crise
- ◆ Les produits et les charges financiers sont équilibrés
- ◆ L'endettement continuera à croître en 2014 parce que les investissements ne sont pas autofinancés par le résultat d'exploitation
- ◆ La question cruciale est de fixer un plafond aux investissements permettant une stabilisation progressive de la dette, sans renoncer aux réalisations urgentes



**Merci de votre
attention**

Questions ?

www.ge.ch/finances



POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat

Page 41